



Parcs
Canada Parks
Canada

Canada



Parc national du Canada

Elk Island

Plan directeur

2023



Une partie de la biosphère de
Beaver Hills de l'UNESCO

2023

Parc national du Canada
Elk Island

Plan directeur

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le président et directeur général de Parcs Canada, 2023.

PLAN DIRECTEUR DU PARC NATIONAL DU CANADA ELK ISLAND, 2023.

Papier : R64-610/2023F
978-0-660-48937-7

PDF : R64-610/2023F-PDF
978-0-660-48936-0

This document is also available in English.

Note aux lecteurs

La santé et la sécurité des visiteurs, du personnel et de l'ensemble de la population canadienne sont de la plus haute importance. Parcs Canada suit les conseils et les orientations des experts en santé publique pour limiter la propagation de la COVID-19 tout en permettant aux Canadiens et Canadiennes de découvrir le patrimoine naturel et culturel du Canada.

Parcs Canada reconnaît que la pandémie de la COVID-19 peut avoir des effets imprévisibles sur le *Plan directeur du parc national du Canada Elk Island*. Parcs Canada informera les peuples autochtones, les partenaires, les intervenants et le public de ces répercussions dans le cadre de la mise à jour annuelle sur la mise en œuvre de ce plan.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le plan directeur ou des questions connexes
PARC NATIONAL DU CANADA ELK ISLAND :

Parc national du Canada Elk Island
54401 Range Rd 203
Fort Saskatchewan (Alberta) T8L 0V3

Tél. : 780-922-5790
Courriel : pnelkisland-elkislandnp@pc.gc.ca
www.parcs.canada.ca/pn-np/ab/elkisland

Sources des images de la page couverture
En haut, de gauche à droite : Kevin Hogarth, Emily Czobor, et Scott Munn
En bas : Stephen Edgerton

Avant-propos



D'un océan à l'autre, les lieux historiques nationaux, parcs nationaux et aires marines nationales de conservation sont une source de fierté pour toute la population canadienne. Ils reflètent le patrimoine naturel et culturel du Canada et racontent qui nous sommes, y compris les histoires, les cultures et les contributions des peuples autochtones.

Ces endroits prisés sont une priorité pour le gouvernement du Canada. Nous sommes résolus à protéger le patrimoine naturel et culturel, à élargir le réseau d'aires protégées et à contribuer au rétablissement des espèces en péril.

Nous devons en même temps continuer d'offrir des activités et des programmes innovateurs sur place et à distance pour permettre à un nombre accru de Canadiens et de Canadiennes de faire l'expérience de ces destinations emblématiques et de découvrir l'histoire, la culture et l'environnement.

En collaboration avec les communautés autochtones et des partenaires clés, Parcs Canada protège et restaure les lieux historiques et parcs nationaux; permet aux gens de découvrir l'histoire et la nature et de s'en rapprocher; contribue à maintenir, pour les collectivités locales et régionales, la valeur économique de ces lieux.

Ce nouveau *Plan directeur du parc national du Canada Elk Island* vient appuyer cette vision.

Les plans directeurs sont élaborés par une équipe dévouée de Parcs Canada après de vastes consultations auprès de partenaires autochtones, d'autres partenaires et parties prenantes, de collectivités environnantes, et de visiteurs passés et présents. J'aimerais remercier tous ceux et celles qui ont contribué à ce plan pour leur dévouement et leur esprit de collaboration.

À titre de ministre responsable de Parcs Canada, j'applaudis à cet effort concerté, et j'ai le plaisir d'approuver le *Plan directeur du parc national du Canada Elk Island*.

Steven Guilbeault

*Ministre de l'Environnement et du Changement climatique
et ministre responsable de Parcs Canada*

Recommandations

Recommandé par :



Ron Hallman
*Président et directeur général
Parcs Canada*



Andrew Campbell
*Vice-président principal
Direction générale des opérations*



Carmen Hancock
*Directrice intérimaire
Unité de gestion des Prairies du Nord*

Résumé

Le parc national Elk Island, situé sur le territoire du Traité n° 6 et dans la patrie de la Nation métisse, se trouve à 35 kilomètres à l'est d'Edmonton, en Alberta. Avec une superficie de 194 kilomètres carrés, il est l'un des plus petits des 47 parcs nationaux du Canada et le sixième à avoir été créé. Tout d'abord aménagé en 1906 en tant que sanctuaire pour les wapitis, il est désigné parc national en 1913. En 1943, la conservation du bison des plaines est désignée événement historique national, en reconnaissance du rôle du parc dans l'histoire de la conservation de la faune au Canada. Le parc Elk Island est le seul parc national au Canada à être entièrement clôturé. La clôture divise fonctionnellement le parc en deux blocs qui sont largement indépendants l'un de l'autre et du paysage environnant sur le plan écologique. Le parc protège une partie représentative de la région naturelle des plaines et des plateaux boréaux du Sud, et il est situé sur le plateau des Beaver Hills, que les Cris appellent *Amiskwaciy* (« Beaver Hills »).

En plus des forêts et des habitats de prairies modifiées, le parc national Elk Island renferme un réseau riche et très concentré de milieux humides exceptionnels. Les milieux humides caractéristiques du relief en bosses et en creux de Beaver Hills soutiennent la biodiversité, séquestrent le carbone, filtrent l'eau et maintiennent le débit des eaux de surface dans le bassin versant de la rivière Saskatchewan Nord.

La contribution du parc à la conservation ne se limite toutefois pas aux bisons et aux wapitis. En 1941, les castors ont été réintroduits avec succès dans le parc après une absence de plus de cent ans, les cygnes trompettes ont été réintroduits en 1987, et les pékans, en 1990. Le parc abrite également 18 espèces en péril (espèces en voie de disparition, menacées ou préoccupantes) qui fréquentent régulièrement le parc tout au long de l'année, pour la reproduction ou lors de leur migration.

Le parc national Elk Island se trouve dans la biosphère de Beaver Hills, qui a été désignée en 2016 dans le cadre du *Programme sur l'Homme et la Biosphère* de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). De plus, le parc Elk Island est membre de la réserve de ciel étoilé des Beaver Hills, qui a été créée en 2006 et désignée par la Société royale d'astronomie du Canada.

Le présent plan directeur vient remplacer celui de 2011. Il a été élaboré avec la contribution des peuples autochtones, des intervenants du parc et du public canadien.

Le plan présente une vision sur 15 ans pour le lieu patrimonial, et décrit les stratégies et les objectifs qui soutiennent cette vision. Il s'articule autour de cinq stratégies clés qui guideront la gestion du parc national.

Stratégie clé 1 : Renforcer les relations avec les peuples autochtones dans un esprit d'intendance autochtone

- Cette stratégie clé est axée sur l'établissement d'une relation renouvelée avec les peuples autochtones, fondée sur la reconnaissance des droits, le respect et le partenariat.

Stratégie clé 2 : Travailler à renforcer l'intégrité écologique dans le parc

- Cette stratégie clé est axée sur le maintien et l'amélioration de l'intégrité écologique des écosystèmes du parc et de leurs ressources naturelles et culturelles, qui sont essentielles à l'existence du parc.

Stratégie clé 3 : Collaborer pour appuyer la durabilité écologique dans son ensemble

- Cette stratégie clé est axée sur une approche intégrée à l'échelle du paysage, en collaboration avec des partenaires régionaux, afin d'appuyer les objectifs communs de conservation de la biodiversité, de durabilité écologique et de soutien à l'économie touristique.

Stratégie clé 4 : Établir des liens et inspirer les gens

- Cette stratégie clé vise à rapprocher les gens du patrimoine naturel et culturel du parc national Elk Island grâce à des expériences de grande qualité pour les visiteurs et à des initiatives de diffusion externe.

Stratégie clé 5 : Réagir et s'adapter aux changements climatiques

- Cette stratégie vise à réagir et à s'adapter aux répercussions des changements climatiques sur les écosystèmes du parc ainsi que ses ressources culturelles, ses biens bâtis et ses installations destinées aux visiteurs.

Table des matières

Avant-propos	iii
Recommandations	v
Résumé	vii
1.0 Introduction	1
2.0 Importance du parc national Elk Island	1
3.0 Contexte de planification	4
4.0 Élaboration du plan directeur	8
5.0 Vision.....	9
6.0 Stratégies clés.....	9
7.0 Zonage et réserve intégrale désignée	18
8.0 Résumé de l'évaluation environnementale stratégique.....	22
Cartes	
Carte 1 : Cadre régional	2
Carte 2 : Parc national Elk Island	3
Carte 3 : Zonage du parc national Elk Island	19

1.0 Introduction

Parcs Canada administre l'un des plus beaux et des plus vastes réseaux de lieux naturels et historiques protégés du monde. Son mandat consiste à protéger et à mettre en valeur ces lieux pour que puissent en profiter les générations d'aujourd'hui et de demain. La gestion stratégique et axée sur le futur de chaque lieu historique national, parc national, aire marine nationale de conservation et canal historique administré par Parcs Canada appuie sa vision :

Les trésors historiques et naturels du Canada occuperont une place de choix au cœur de la vie des Canadiens et des Canadiennes, perpétuant ainsi un attachement profond à l'essence même du Canada.

En vertu de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada* et de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*, Parcs Canada est tenu de préparer un plan directeur pour chaque parc national qu'il administre. Le *Plan directeur du parc national du Canada Elk Island*, une fois approuvé par le ministre responsable de Parcs Canada et déposé au Parlement, permet de s'assurer que Parcs Canada respecte son obligation de rendre compte à la population canadienne en décrivant comment la gestion du parc mènera à des résultats mesurables appuyant son mandat.

Les peuples autochtones sont des partenaires importants dans l'intendance du parc national Elk Island, avec des liens aux terres et aux eaux depuis les temps immémoriaux. Les peuples autochtones, les intervenants, les partenaires et la population canadienne ont participé à la préparation du plan directeur, contribuant ainsi à l'établissement de l'orientation future du parc national. Le plan décrit une orientation claire et stratégique pour la gestion et l'exploitation du parc national Elk Island en formulant une vision, des stratégies et des objectifs clés. Parcs Canada rendra compte chaque année des progrès accomplis vers l'atteinte des objectifs du plan directeur, et il procédera à l'examen de ce dernier tous les dix ans ou avant, au besoin.

Ce plan directeur n'est pas une fin en soi. Parcs Canada favorisera un dialogue ouvert sur sa mise en œuvre, pour s'assurer qu'il reste pertinent et significatif. Le plan sera l'axe autour duquel s'articulera l'engagement continu et la consultation, le cas échéant, à l'égard de la gestion du parc national Elk Island dans les années à venir.

2.0 Importance du parc national Elk Island

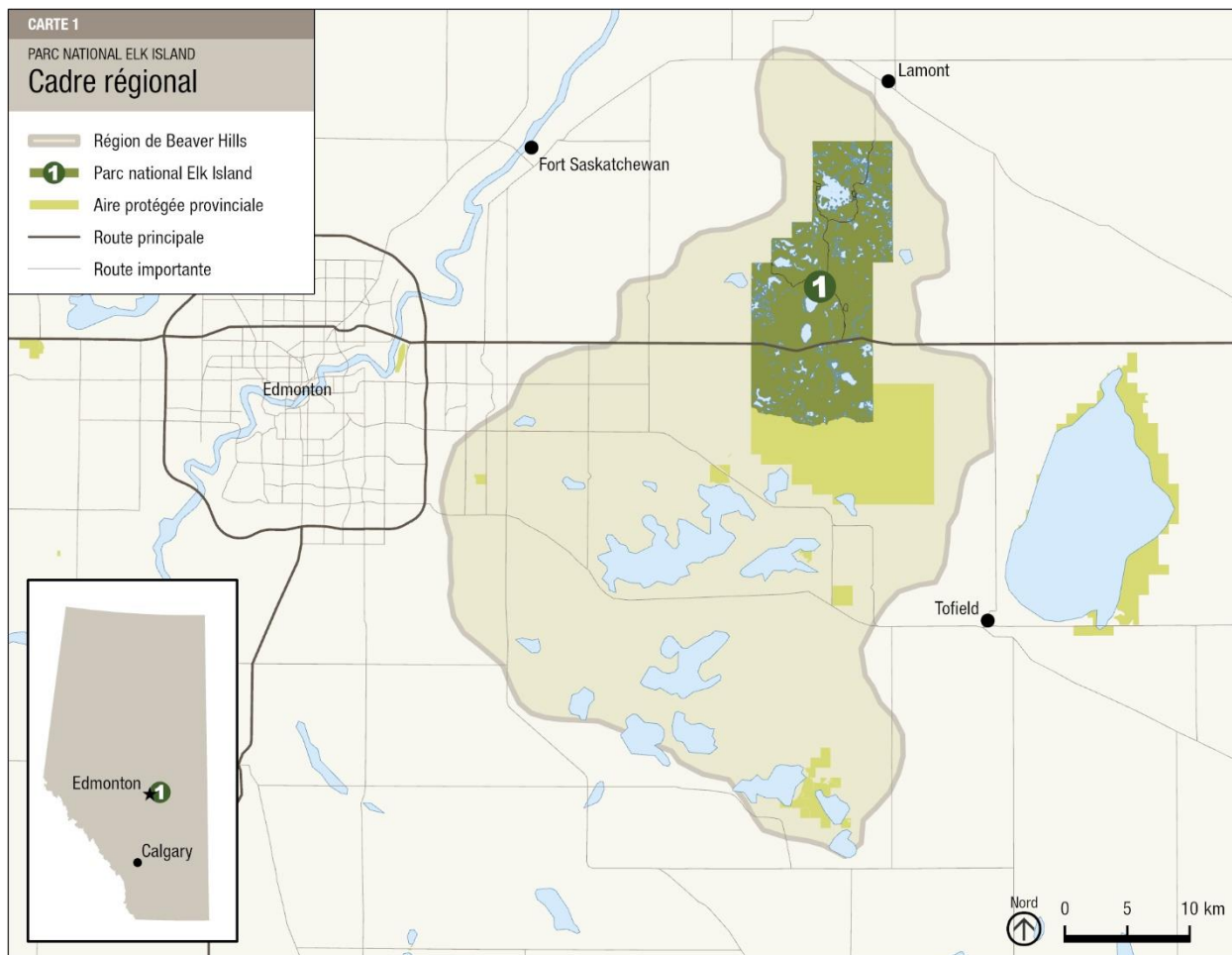
Le parc national du Canada Elk Island est situé à 35 kilomètres à l'est d'Edmonton, en Alberta (carte 1 : cadre régional; et carte 2 : parc national Elk Island). Avec une superficie de 194 kilomètres carrés, il est l'un des plus petits des 47 parcs nationaux du Canada et le sixième à avoir été créé. Tout d'abord aménagé en 1906 en tant que sanctuaire pour les wapitis, il est désigné parc national en 1913. En 1943, la conservation du bison des plaines est désignée événement historique national, en reconnaissance du rôle du parc dans l'histoire de la conservation de la faune au Canada.

Le parc protège une partie représentative de la région naturelle des plaines et des plateaux boréaux du Sud, et est situé sur le plateau des Beaver Hills, que les Cris appellent *Amiskwaciy* (« Beaver Hills »). Ce plateau s'élève à vingt mètres au-dessus des plaines environnantes et abrite des milieux humides, une forêt de trembles, des prairies et des terres agricoles.

La taille du parc ne reflète pas son importance écologique. Dans une zone de transition entre les prairies au sud et la forêt boréale au nord, la forêt-parc à trembles de Beaver Hills possède une écologie sans pareille et soutient des niveaux élevés de biodiversité. Les forêts-parcs à trembles sont l'un des écosystèmes les plus menacés au monde. À l'échelle mondiale, moins de dix pour cent de leur étendue d'origine est encore intacte. Dans son *Programme de la liste rouge des écosystèmes*, l'Union internationale pour la conservation de la nature juge que la forêt-parc à trembles est en danger critique d'extinction. Dans le cadre de ce programme de l'Union internationale pour la conservation de la nature,

le parc national Elk Island est considéré comme l'une des principales aires protégées de la forêt-parc à trembles.

Carte 1 : Cadre régional



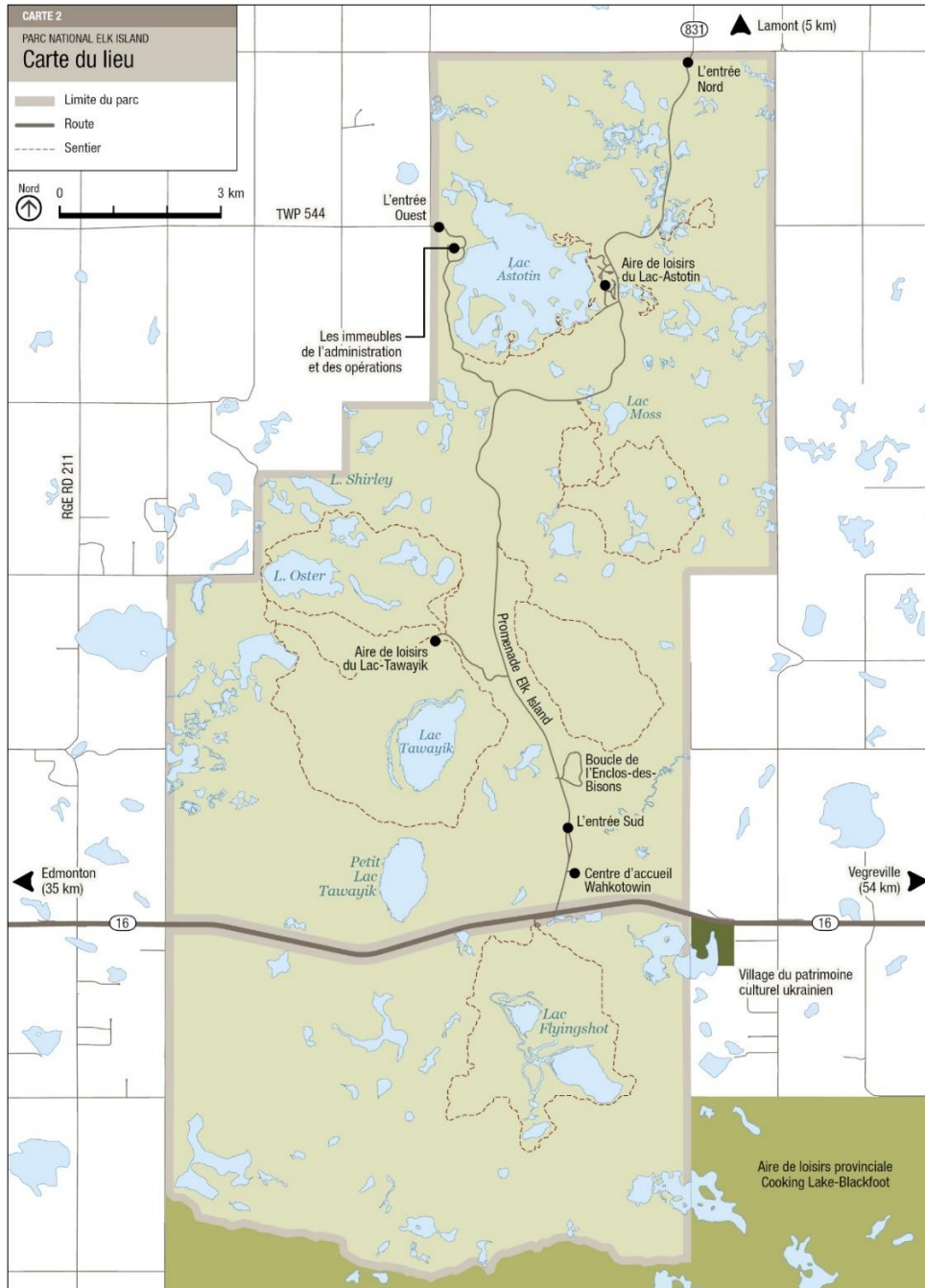
En plus des forêts et des habitats de prairies modifiées, le parc national Elk Island renferme un réseau riche et très concentré de milieux humides exceptionnels. Les milieux humides caractéristiques du relief en bosses et en creux de Beaver Hills soutiennent la biodiversité, séquestrent le carbone, filtrent l'eau et maintiennent le débit des eaux de surface dans le bassin versant de la rivière Saskatchewan Nord. Cependant, des relevés récents des milieux humides dans les Beaver Hills montrent que, depuis 2012, 3672 milieux humides ont été perdus, principalement en zone agricole¹.

Le parc Elk Island est le seul parc national au Canada à être entièrement clôturé. La clôture aide le parc à maintenir la bonne santé reconnue des hardes de bisons, mais elle est également à l'origine de nombreux défis écologiques du parc, comme la surabondance des populations de bisons, de wapitis et d'orignaux. La clôture divise fonctionnellement le parc en deux blocs qui sont largement indépendants l'un de l'autre et du paysage environnant sur le plan écologique. Le bloc nord contient la harde de bisons des prairies du parc et s'étend sur 134 kilomètres carrés, tandis que le bloc sud contient la harde de bisons des bois et s'étend sur environ 60 kilomètres carrés. Les deux blocs sont séparés par l'autoroute 16, une autoroute à quatre voies. Les populations d'ongulés sont isolées à l'intérieur de chacun des deux blocs, et la circulation intense sur l'autoroute 16 limite les déplacements de nombreux autres animaux.

¹ Beaver Hills Biosphere Reserve Wetland Inventory: Final Report. Novembre 2020.

Le parc national Elk Island se trouve sur le territoire du Traité n° 6 et dans la patrie de la Nation métisse. Au moins huit communautés autochtones ont des liens directs avec les terres du parc. Les histoires orales établissent aussi un lien entre le paysage et les nations signataires du Traité n° 7 et du Traité n° 8. La région où se trouve aujourd'hui le parc est un lieu de rencontre pour de nombreuses nations depuis des temps immémoriaux. Cette région revêt une importance en tant que lieu saisonnier de pêche, de chasse et de collecte de nourriture pour les communautés. Les centaines de sites archéologiques autochtones qui parsèment le paysage témoignent d'une présence autochtone dans la région remontant à plus de 5 000 ans. Des sites culturels et spirituels autochtones se trouvent dans cette région, et les communautés autochtones détiennent des connaissances liées à ces lieux sacrés.

Carte 2 : Parc national Elk Island



L'équilibre entre les humains et les animaux s'est modifié entre le milieu et la fin du XIX^e siècle, à mesure que le bison était chassé à des fins commerciales. En 1890, les hardes de bisons d'Amérique du Nord étaient passées de 30 millions à moins de 1 000 animaux. Les peuples autochtones qui dépendaient du bison ont été dévastés et leur vie a radicalement changé. La poursuite de la colonisation européenne, qui a mené à la création des réserves indiennes, du sanctuaire et du parc national, a éloigné encore davantage les peuples autochtones de leurs terres et pratiques traditionnelles. Dans un esprit d'intendance autochtone, Parcs Canada travaille avec les communautés autochtones pour rétablir leurs liens avec les terres du parc. Par exemple, le parc national Elk Island a joué un rôle actif dans le récent transfert de bisons, un animal culturellement important, vers les grands pâturages traditionnels de plusieurs communautés autochtones. La direction du parc a également collaboré avec les communautés autochtones locales pour y créer une zone culturelle autochtone où les Aînés pourront transmettre leurs connaissances, leurs pratiques culturelles et leur langue aux jeunes. Le rétablissement des liens des communautés autochtones avec les terres utilisées traditionnellement est un élément important de la guérison des traumatismes historiques et du chemin vers la réconciliation.

Le parc national Elk Island abrite en outre des ressources culturelles associées à la colonisation historique de la fin des années 1800 et du début des années 1900, ainsi qu'un patrimoine bâti datant de l'époque des premiers parcs. Citons notamment les anciens établissements de colons dans le parc, près du lac Oster, et les vieux chemins qui sillonnaient la région et qui ont ensuite été intégrés au réseau de sentiers et de chemins d'entretien du parc actuel. Il y a quatre édifices fédéraux du patrimoine dans le parc. La résidence du directeur du parc, construite en 1907, est l'un des plus anciens bâtiments de ce type encore utilisés dans un parc national canadien. Le pavillon est un abri-cuisine ouvert qui a été érigé en 1934 et qui a accueilli des générations de pique-niqueurs au cours de ses 90 ans d'histoire. La grange de l'ancien poste des gardes de parc de Tawayik a été bâtie en 1938 et est étroitement associée au rôle historique des gardes de parc et des chevaux. Enfin, la maison de pionnier ukrainien est une réplique d'un bâtiment historique construite en 1951 pour rendre hommage aux pionniers ukrainiens qui se sont installés dans la région Centre-Est de l'Alberta et dans les prairies canadiennes.

La contribution du parc à la conservation ne se limite toutefois pas aux bisons et aux wapitis. En 1941, les castors ont été réintroduits avec succès dans le parc après une absence de plus de cent ans, les cygnes trompettes ont été réintroduits en 1987, et les pékans, en 1990. Le parc abrite également 18 espèces en péril (espèces en voie de disparition, menacées ou préoccupantes) qui fréquentent régulièrement le parc tout au long de l'année, pour la reproduction ou lors de leur migration. Parmi ces 18 espèces, 13 sont inscrites à l'annexe 1 de la *Loi sur les espèces en péril*, et trois sont inscrites en Alberta à l'annexe 6 du *Alberta Wildlife Act Regulations*, sans toutefois être inscrites à la *Loi sur les espèces en péril*. Le parc constitue également une halte clé d'une voie de migration internationale pour les oiseaux.

Le parc national Elk Island se trouve dans la biosphère de Beaver Hills, qui a été désignée en 2016 dans le cadre du *Programme sur l'Homme et la biosphère* de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). Cette désignation constitue une reconnaissance mondiale de l'engagement des communautés de la biosphère en faveur de la conservation et du développement durable. Compte tenu du rôle du parc Elk Island en tant qu'aire protégée centrale dans la biosphère de Beaver Hills, Parcs Canada travaille en collaboration avec des partenaires pour faire progresser la conservation et le développement durable dans l'ensemble de l'écosystème. Le parc national Elk Island est membre de la réserve de ciel étoilé des Beaver Hills qui a été créée en 2006 et désignée par la Société royale d'astronomie du Canada. Pour conserver cette désignation, il faut s'engager à respecter les normes d'éclairage associées au ciel étoilé et à informer le public sur le ciel nocturne.

3.0 Contexte de planification

Le parc national Elk Island est situé à proximité de la région métropolitaine d'Edmonton, à seulement 35 minutes de la ville d'Edmonton (carte 1 : cadre régional). Edmonton est la deuxième ville en importance de l'Alberta et la cinquième du Canada, avec plus d'un million d'habitants dans la région. Le parc est facilement accessible en voiture par l'autoroute 16 et permet d'échapper à l'agitation de la ville et

d'explorer les environs à pied, en canot, à vélo ou en voiture pour la journée ou pendant un séjour en camping.

Le parc national Elk Island est un lieu récréatif qui présente depuis longtemps un intérêt pour les personnes qui habitent la région et au-delà. Il s'agit d'un parc quatre saisons qui accueille chaque année jusqu'à 530 000 visiteurs venus faire l'expérience et profiter des loisirs de plein air, de l'environnement naturel et des nombreuses occasions d'observer la faune. L'observation de la faune est le principal attrait pour de nombreux visiteurs, dont la plupart viennent des environs d'Edmonton. Le lac Astotin est l'un des points d'intérêt du parc. Il s'agit d'une aire de fréquentation diurne prisée, où l'on propose du camping traditionnel et des oTENTiks, un autre mode d'hébergement. Le parc national Elk Island compte un centre d'accueil doté d'éléments interactifs et un théâtre d'interprétation récemment rénovés. Le parc comptait également un terrain de golf de neuf trous, géré par un exploitant tiers. La randonnée est une autre activité populaire dans le parc Elk Island. En hiver, le parc est une destination prisée des amateurs de raquette, d'observation de la faune et du ciel étoilé ainsi que de ski de fond. La route panoramique fait également partie des services offerts aux visiteurs.

Le parc national Elk Island est l'une des pierres angulaires des programmes de conservation des ongulés en Amérique du Nord et dans le monde. Deux installations de rassemblement des bisons et une installation de rassemblement des wapitis soutiennent les activités de surveillance de la santé des ongulés et de transfert. Des bisons des prairies et des bisons des bois du parc ont été transférés pour que soient établies des hardes de conservation dans tout le Canada, aux États-Unis et ailleurs dans le monde. Des wapitis du parc ont été transférés pour créer des hardes dans plusieurs endroits en Alberta, dans les provinces de l'Ontario et de la Saskatchewan, ainsi que dans les États américains du Kentucky et du Tennessee. Au total, au cours du siècle dernier, le parc Elk Island a envoyé près de 3 300 bisons des prairies et des bois vers des sites de conservation du monde entier. Des bisons ont également été transportés dans d'autres parcs nationaux et, ce qui est peut-être le plus important, dans de nombreuses communautés autochtones. Au cours des cinq dernières années, le parc a transféré 212 bisons sur des terres traditionnelles associées à neuf communautés autochtones.

En outre, le parc national Elk Island est situé à proximité de la plus grande région de traitement des hydrocarbures du Canada appelée le centre industriel de l'Alberta. Les processus d'examen réglementaire et de planification régionale offrent des occasions précieuses de traiter d'éventuels problèmes régionaux liés à l'urbanisation adjacente dans le centre industriel.

Parcs Canada entretient des relations étroites avec les partenaires touristiques de la région du parc national Elk Island, et dispose d'un solide programme de diffusion externe qui touche toute la région de la capitale de l'Alberta. Parcs Canada collabore avec des partenaires clés comme Explore Edmonton et Travel Alberta pour promouvoir le parc dans le cadre de campagnes touristiques conjointes fructueuses, tant pour l'été que pour l'hiver. Le parc national Elk Island, tout comme le parc national Jasper, a été jumelé avec le parc national du panda géant de Chine en 2018, dans le but de promouvoir le tourisme international.

Parcs Canada étudie la possibilité de créer un parc urbain national dans la région d'Edmonton. La proximité et le recoupement des relations régionales pourraient permettre au parc national Elk Island de tisser des liens pour cette initiative.

En général, l'infrastructure du parc est en bon état grâce aux investissements récents effectués dans le cadre du *Programme d'investissement pour les infrastructures fédérales*. En 2016, le parc national Elk Island a reçu plus de 24 millions de dollars pour l'amélioration d'infrastructures essentielles du parc, notamment le resurfage et la remise en état d'une grande partie des routes, la rénovation de blocs sanitaires et de douches dans l'aire récréative d'Astotin, le nouveau centre d'accueil Wahkotowin, des abris-cuisines, l'amélioration des sentiers, des infrastructures d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées, le remplacement de kiosques, l'entretien de la clôture du périmètre du parc, le théâtre du lac Astotin et la modernisation du bureau du terrain de camping.

Le présent plan directeur remplace le *Plan directeur du parc national du Canada Elk Island* de 2011, qui présentait une orientation pour le leadership en matière de conservation, l'amélioration de l'expérience du

visiteur et des initiatives de diffusion externe, et la collaboration avec d'autres intervenants à l'appui de l'intégrité et de la durabilité écologiques dans la région.

Fondées sur l'*Évaluation de l'état du parc national Elk Island 2019* et sur les commentaires des Autochtones et des intervenants, les principales considérations en matière de planification et les priorités de gestion sont décrites ci-dessous.

Relations avec les Autochtones : le renforcement des relations entre Parcs Canada et les communautés autochtones entourant le parc national Elk Island a connu un élan important. Parcs Canada a collaboré avec succès à plusieurs initiatives avec les Premières Nations signataires du Traité n° 6 en Alberta, la Nation métisse de l'Alberta et d'autres encore. Voici quelques exemples :

- le transfert de bisons dans plusieurs communautés autochtones, notamment dans l'État du Montana;
- le transfert de bisons vers l'État de l'Alaska;
- l'élaboration du plan de gestion des populations surabondantes d'ongulés (par exemple, l'orignal, le wapiti);
- la conception du centre d'accueil Wahkotowin;
- l'offre de produits et d'œuvres artistiques autochtones dans la boutique de souvenirs;
- la création du camp culturel autochtone;
- la récolte de plantes médicinales;
- la création du Cercle de la langue crie, un programme pour les visiteurs qui vise à promouvoir la langue crie.

L'amélioration des relations par une participation accrue des peuples autochtones à la gestion et à l'exploitation du parc est un objectif clé de la direction, tout comme la contribution à la priorité du gouvernement du Canada relative à la réconciliation avec les peuples autochtones.

Augmentation de la fréquentation : Les chiffres relatifs à la fréquentation ont considérablement augmenté depuis une décennie. De 2011 à 2021, le nombre de visiteurs a augmenté de 149 pour cent (de 212 921 visiteurs à un sommet de 531 055 visiteurs en 2018). La fréquentation en hiver (de novembre à avril) représente 30 pour cent de la fréquentation annuelle du parc. Celle en saison intermédiaire (mai-juin et septembre-octobre) représente environ 40 pour cent de la fréquentation totale. Pendant les périodes de pointe, le nombre de visiteurs et leurs besoins dépassaient la capacité de l'infrastructure, des services, des programmes et du personnel du parc. En raison des changements dans les niveaux et les habitudes de fréquentation, Parcs Canada modifie l'expérience du visiteur pour répondre aux besoins d'un public en évolution. L'infrastructure hivernale et les services aux visiteurs présentent un fort potentiel d'amélioration de l'agrément des visiteurs. L'augmentation du nombre de visiteurs en toutes saisons doit être gérée afin de réduire le plus possible l'incidence sur les ressources naturelles et culturelles, les infrastructures et l'expérience du visiteur. Cependant, l'augmentation du nombre de visiteurs et le fait que le parc soit situé à proximité d'une grande région métropolitaine constituent également une occasion d'aider les gens, en particulier les jeunes et les nouveaux arrivants au Canada, à tisser des liens concrets avec le parc national Elk Island.

Ongulés : La clôture entourant le parc et la faible densité de grands prédateurs font en sorte que les orignaux, les wapitis et les bisons risquent d'atteindre des densités élevées non viables (surabondance) s'ils ne sont pas activement retirés par le personnel du parc. Les populations surabondantes ont des effets négatifs sur la santé animale et sur l'intégrité des écosystèmes aquatiques, forestiers et de prairie. La gestion des wapitis visant à réduire leur surabondance connaît un succès modéré, tandis que la population d'orignaux dans le bloc Nord du parc continue d'être décimée par la douve du foie. Les populations de wapitis et d'orignaux sont actuellement inférieures aux niveaux cibles dans le bloc Nord du parc et supérieures aux niveaux cibles dans le bloc Sud.

Santé des prairies et des forêts : Les prairies et les forêts de cette région se trouvent le long des limites naturelles de la forêt-parc à trembles et de la forêt boréale, et renferment certains des plus hauts niveaux de biodiversité de la province. Selon l'évaluation la plus récente des indicateurs de surveillance de

la conservation, l'état des forêts est considéré comme « passable » plutôt que « bon » comme indiqué dans l'évaluation de 2019. La santé de l'écosystème des prairies et la superficie des prairies ont connu un déclin ces dernières années. Le surpâturage par les ongulés, la propagation d'espèces végétales envahissantes et l'absence de feu en sont les principales causes. Parcs Canada investit 2,3 millions de dollars dans une initiative de restauration des prairies au parc national Elk Island qui se poursuivra jusqu'en 2024. L'amélioration de la qualité et de l'étendue des prairies augmentera la capacité du parc à maintenir des hardes d'ongulés en bonne santé et améliorera l'intégrité écologique de l'écosystème des prairies.

Écosystèmes aquatiques : Les zones aquatiques et riveraines du parc national Elk Island sont essentielles à l'intégrité globale des écosystèmes du parc et au bien-être des communautés naturelles et humaines en aval. Les systèmes aquatiques de la région ont subi des changements importants au cours des cent dernières années, notamment l'assèchement de milieux humides, la modification de la connectivité hydrologique avec la rivière Saskatchewan Nord et l'afflux de contaminants et de polluants organiques. Par conséquent, la protection des milieux humides dans le parc et dans la région est une priorité en matière de conservation.

Espèces envahissantes : L'introduction, la propagation et l'établissement d'espèces envahissantes au parc national Elk Island constituent un défi pour la gestion du parc. Les plantes envahissantes menacent la santé des prairies du parc. Les porcs sauvages se sont répandus dans la région et on les aperçoit de plus en plus souvent dans le parc; de plus, il n'y a pas de surveillance systématique des espèces envahissantes présentes dans les systèmes aquatiques.

Ressources culturelles : Le manque de compréhension globale des ressources culturelles du parc constitue une lacune. Mentionnons par exemple la préparation d'un répertoire des ressources existantes comme les objets et les sites archéologiques; la définition des besoins en matière de préservation du patrimoine bâti comme les édifices fédéraux du patrimoine; et la compréhension des paysages culturels qui pourraient exister dans le parc. Parcs Canada reconnaît et respecte le fait qu'il existe dans le parc des sites culturels et spirituels autochtones qui ne sont connus que des peuples autochtones de la région.

Changements climatiques : Les projections en matière de changements climatiques pour le parc national Elk Island montrent une augmentation importante de la température et du nombre de jours sans gel, ainsi qu'une diminution de l'épaisseur de la couche de neige annuelle. Ces projections comprennent des changements dans la composition des espèces et les niveaux des populations, la perte de milieux humides, la présence accrue d'espèces envahissantes et l'augmentation des risques de feux de forêt. Chez les ongulés, les répercussions comprennent le stress lié à la chaleur, la diminution de la couverture forestière pour s'abriter, l'apparition de nouvelles maladies et l'augmentation de la pression associée au pâturage dans les habitats de prairie stressés par la chaleur. Les changements climatiques peuvent également avoir une incidence sur l'expérience du visiteur, la durée de vie des biens bâtis et l'état des ressources culturelles.

Biosphère de Beaver Hills : La récente désignation par l'UNESCO de Beaver Hills en tant que biosphère aidera les partenaires et intervenants de la région à créer des messages coordonnés pour promouvoir la conservation et influencer le développement durable dans la région. Parcs Canada a l'occasion de jouer un rôle de premier plan dans la biosphère de Beaver Hills et dans d'autres processus de planification régionale. Parcs Canada et les gestionnaires des terres dans la biosphère ont des objectifs communs, notamment ceux d'assurer l'intégrité écologique et la connectivité écologique à l'échelle du paysage, de promouvoir le développement durable et le tourisme, et de protéger les ressources culturelles.

Plans connexes : Six plans détaillés axés sur un thème particulier orientent la gestion du parc ou sont en cours d'élaboration :

- Audit de l'accessibilité et de la conception universelles du parc national Elk Island (secteur du lac Astotin) (2021)
- Plan d'expérience du visiteur du parc national Elk Island (2019)
- Plan stratégique des relations externes du parc national Elk Island 2022-2026 (2022)

- Plan de gestion des populations surabondantes d'ongulés – parc national Elk Island (2018)
- Plan de gestion du feu – parc national Elk Island (2018)
- Plan de gestion de la végétation – Unité de gestion du Nord des Prairies (2015)
- Plan de gestion de la fréquentation par les visiteurs (en cours d'élaboration). Il permettra de déterminer les conditions souhaitées et les approches de gestion pour trois zones à forte fréquentation du parc.
- Rapport d'analyse des espèces en péril (presque achevé).

4.0 Élaboration du plan directeur

Le présent plan directeur a été élaboré par une équipe d'employés de Parcs Canada qui appuient le parc national Elk Island, avec la participation de peuples autochtones, d'intervenants associés au parc, d'organismes publics et du public. Comme c'est le cas pour toute élaboration d'un plan directeur, l'une des premières étapes a été de réaliser une évaluation de l'état du parc. Le processus a été guidé par un grand nombre d'autres sujets et possibilités, notamment la recherche sur le parc, les plans connexes susmentionnés, les priorités organisationnelles de Parcs Canada et les commentaires formulés lors des deux phases de consultation.

La première phase de consultation a eu lieu au printemps et à l'automne 2021 auprès des communautés autochtones et des intervenants associés au parc. Cette consultation avait trois objectifs : présenter le programme d'élaboration du plan directeur; définir les possibilités de participer à l'élaboration du plan directeur; commencer à discuter de sujets d'intérêt commun susceptibles d'aider à orienter l'ébauche du plan. Toutes les réunions ont été tenues virtuellement en raison des restrictions sanitaires liées à la pandémie de COVID-19. Des représentants de dix communautés autochtones ont participé à deux réunions virtuelles. Les discussions ont porté sur l'accroissement de la participation des Autochtones à la gestion du parc, l'augmentation du contenu culturel autochtone dans l'information relative au parc et l'exploration des liens qui unissent les Autochtones à leurs terres traditionnelles. Les représentants ont exprimé leur désir de continuer à collaborer avec Parcs Canada à l'élaboration du plan directeur. Les groupes d'intervenants ont participé à trois réunions virtuelles, où étaient représentés la biosphère de Beaver Hills, des organismes touristiques basés à Edmonton et des organisations environnementales. Les discussions ont porté sur la connectivité des paysages, l'innovation dans la gestion du parc et de la région, la durabilité, la coordination et la promotion du tourisme, et l'équilibre entre fréquentation et protection. Ces discussions ont contribué à l'élaboration de l'ébauche du plan directeur du parc.

Une deuxième phase de consultation s'est déroulée pendant six semaines à l'hiver 2023 auprès d'un public élargi, notamment des peuples autochtones, des intervenants associés au parc, des organismes publics et la population en général. L'objectif de cette consultation était d'obtenir des commentaires sur l'ébauche du plan directeur du parc. Afin de réduire les obstacles à la participation, diverses méthodes ont été utilisées pour obtenir des commentaires, dont un sondage en ligne, une journée portes ouvertes virtuelle présentée avec Facebook Live, des courriels, des kiosques de diffusion externe, le téléphone et le courrier. En outre, des réunions virtuelles et en personne ont été organisées en mars et avril 2023 avec des représentants de six communautés autochtones. Au total, quelque 8 419 personnes ont participé à la deuxième phase de consultation, la majorité des réponses provenant de la grande région d'Edmonton.

Tous les commentaires formulés lors des deux phases de consultation ont été soigneusement examinés et pris en considération pour préparer la version finale du présent plan. Un grand merci à tous ceux qui ont participé. Vos commentaires nous ont aidés à peaufiner le plan directeur du parc.

5.0 Vision

Cette vision exprime l'avenir souhaité du parc national Elk Island dans quinze à vingt ans et constitue le fondement du présent plan directeur.

Le parc national Elk Island est reconnu comme un joyau dans la province et un sanctuaire pour la nature et la culture. Il protège à tout jamais l'intégrité écologique de la forêt boréale et de la région naturelle des plateaux du Sud. La forêt-parc à trembles en danger critique d'extinction de cette région soutient un ensemble diversifié de plantes, d'animaux et d'écosystèmes, notamment le bison, l'orignal, le wapiti, les prairies, les forêts et les milieux humides. Les processus naturels essentiels à l'intégrité de ces écosystèmes, comme les feux, la prédation, les déplacements de la faune et le broutage, se poursuivent. Les ressources naturelles et culturelles sont des éléments interreliés de l'écosystème et sont gérées sous cet angle.

Les peuples autochtones se sentent accueillis et peuvent maintenir le lien qui les unit aux terres et aux eaux que leurs ancêtres ont habités pendant des milliers d'années. Ils continuent la tradition de la récolte, de la cueillette et de l'enseignement aux nouvelles générations. Ils participent activement à la gestion du parc en contribuant aux processus décisionnels et en occupant des emplois. Le respect des systèmes de connaissances autochtones se reflète dans l'ensemble des activités de gestion. Les cultures autochtones sont soulignées et mises en valeur dans l'expérience du visiteur et les renseignements sur le parc. La présence des peuples autochtones dans le paysage contribue au bien-être du parc et à l'expérience du visiteur.

Les visiteurs peuvent facilement observer la faune du parc en toute sécurité, ce qui témoigne de façon éloquente du succès du parc en matière de conservation depuis cent ans. Lors de leur visite, les nouveaux arrivants au Canada qui font l'expérience d'un parc national pour une première fois sont encouragés à profiter d'autres activités de plein air. Ils reviennent au parc année après année et profitent des activités de l'avant-pays au lac Astotin ou de la tranquillité d'un sentier dans l'arrière-pays. Tous les visiteurs ont l'occasion de savourer un peu de solitude s'ils le désirent.

Le parc national Elk Island est un endroit où les gens peuvent avoir des discussions et des réflexions sur d'importants concepts, notamment la nature sauvage, la conservation, la culture et l'intendance autochtone. Les récits du parc respectent la diversité qui fait du Canada ce qu'il est aujourd'hui. Les récits permettent aux Canadiens et aux Canadiennes de se reconnaître, peu importe qui et où ils sont.

Par l'intermédiaire de partenariats, le parc national Elk Island a une incidence au-delà de ses limites. Les bisons du parc continuent de contribuer au rétablissement de hardes dans le monde entier. Le rôle de chef de file de Parcs Canada dans la biosphère de Beaver Hills contribue à une durabilité accrue dans l'ensemble du paysage régional.

6.0 Stratégies clés

À titre de plan stratégique à long terme, et conformément à l'approche du gouvernement du Canada en matière de planification axée sur les résultats, le plan directeur s'articule autour des objectifs que Parcs Canada veut atteindre. Le plan directeur ne vise pas à déterminer l'équivalent de dix années de mesures précises, mais plutôt à indiquer aux décideurs et au public les priorités qui orienteront les décisions.

Les éléments de la planification axée sur les résultats sont interreliés :

- la vision – décrit l’avenir souhaité et établit l’orientation de la gestion;
- les stratégies clés – présentent les principaux thèmes ainsi que les approches et les engagements en matière de gestion;
- les objectifs – définissent les priorités de gestion, indiquent les résultats souhaités;
- les cibles – sont directement associées aux objectifs et définissent l’ampleur du changement qui sera mesuré;
- les rapports annuels – communiquent publiquement la mise en œuvre continue, en associant les mesures prises à l’orientation définie par le plan directeur.

Parcs Canada prendra des décisions concernant la façon d’atteindre les cibles définies dans le présent plan, en collaboration avec les Premières Nations, les partenaires, les intervenants et le public. Sur un horizon de dix ans, cette approche accordera de la flexibilité pour tenir compte des ressources disponibles, des priorités changeantes et des nouvelles possibilités. Les partenaires, les intervenants et la population canadienne seront informés de la façon dont les décisions, les mesures ou les projets en cours cadrent avec le plan directeur au moyen de la planification des activités, des mises à jour annuelles sur la mise en œuvre et d’autres communications.

Chacune des stratégies clés est assortie d’objectifs et de cibles qui orienteront la gestion du parc et la prise de décisions pour les dix prochaines années. Les objectifs décrivent les résultats souhaités après la mise en œuvre des activités de programme. Les cibles fournissent des moyens concrets de mesurer les progrès réalisés vers l’atteinte de chaque objectif. Dans certains cas, elles découlent d’indicateurs ou de seuils liés aux programmes de surveillance de Parcs Canada. Dans d’autres cas, les cibles reflètent les activités désirées ou les extraits des activités de gestion du parc.

La mesure des cibles dans le présent plan se fait généralement en comparaison avec les niveaux de référence de 2022 (points de repère) tirés des évaluations qui ont aidé à orienter l’élaboration du présent plan. Dans la mesure du possible, les cibles sont fondées sur des données mesurables qui font l’objet d’une surveillance par Parcs Canada dans le cadre de programmes à l’échelle de l’organisation; d’autres cibles et points de repère devront peut-être être établis et mesurés localement par la direction du parc. Parmi les programmes et les outils de Parcs Canada qui constituent des sources courantes de cibles mesurables, mentionnons :

- les programmes de surveillance de Parcs Canada (évaluations de l’état des parcs);
- les sondages auprès des visiteurs;
- les données sur la fréquentation;
- les permis;
- la surveillance des médias;
- les accords de partenariat.

Dans la mesure du possible, des délais précis ont été fixés pour l’atteinte de certaines cibles; si aucun délai n’est fixé, la cible sera atteinte pendant la période de dix ans du plan. La prochaine évaluation de l’état du parc sera prévue dans environ huit ans à compter de la date d’approbation du présent plan directeur afin de lancer le prochain cycle d’élaboration du plan directeur.

Les stratégies clés ne sont pas isolées les unes des autres ni classées par ordre de priorité; elles doivent être considérées dans leur ensemble afin de comprendre comment le plan vise à concrétiser la vision du parc et le mandat de Parcs Canada. Dans bien des cas, l’orientation relative aux activités de gestion du parc est intégrée à plusieurs stratégies clés. Pour la durée du présent plan directeur, cinq stratégies clés ont été définies pour guider l’orientation de la gestion du parc national Elk Island.

Stratégie clé 1 : Renforcer les relations avec les peuples autochtones dans un esprit d'intendance autochtone

Cette stratégie clé est axée sur l'établissement d'une relation renouvelée avec les peuples autochtones, fondée sur la reconnaissance des droits, le respect et le partenariat. Pendant la durée du présent plan, Parcs Canada s'efforcera d'établir avec ses partenaires autochtones des relations solides et respectueuses, caractérisées par l'écoute, la communication des points de vue et la collaboration afin de favoriser l'intendance autochtone au sein du parc national Elk Island. Cette approche permettra de faire progresser et de soutenir la mise en œuvre de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. L'importance accrue accordée aux cultures autochtones reflétera une évolution des mentalités au sein de Parcs Canada, où les histoires autochtones étaient souvent ignorées et sont maintenant célébrées.

Parcs Canada continuera de collaborer avec les peuples autochtones pour favoriser les occasions d'améliorer leurs liens avec le parc national Elk Island et d'accroître leur participation à la gestion du parc et à la prise de décisions à cet égard. Une présence accrue des Autochtones dans le parc, notamment pour s'adonner à des pratiques culturelles et présenter leurs traditions, servira de catalyseur pour l'apprentissage, la compréhension et le respect mutuels.

Parcs Canada travaillera en partenariat avec les communautés autochtones liées au parc dans le cadre des efforts de conservation du bison. Il s'agit notamment d'intégrer le savoir autochtone, de renforcer les capacités mutuelles et de veiller à ce que l'importance culturelle du bison pour les peuples autochtones soit prise en compte dans tous les efforts de conservation de l'animal. Parcs Canada collaborera avec les peuples autochtones en ce qui touche la récolte durable de plantes médicinales dans le parc, dans le but de soutenir la cueillette durable de plantes médicinales et la viabilité continue de ces populations de plantes. Si Parcs Canada collabore avec des partenaires autochtones pour présenter des informations sur les cultures autochtones dans les renseignements sur le parc et les programmes connexes, les visiteurs pourront mieux comprendre et apprécier le rôle des peuples autochtones dans l'intendance de la région. Les Canadiens et Canadiennes de même que les Autochtones auront également l'occasion d'établir des liens grâce à des contenus de diffusion externe et de programmation à distance créés selon des perspectives autochtones. Les sites culturels, les valeurs et les toponymes autochtones associés au parc seront recensés, protégés et communiqués, s'il y a lieu, en collaboration avec les partenaires autochtones. Les progrès réalisés dans tous ces domaines contribueront au cheminement vers l'intendance autochtone et à l'amélioration des relations avec les peuples autochtones.

Objectif 1.1 : Les relations respectueuses avec les communautés autochtones qui ont des liens avec le parc sont renforcées et continuent à être tissées, rendant hommage à leur rôle d'intendants ancestraux du territoire en intégrant le savoir autochtone et en faisant une place aux systèmes décisionnels autochtones dans la gestion du parc.

Cibles

- Un cercle consultatif autochtone pour le parc national Elk Island est créé dans les cinq ans.
- L'indicateur des partenariats autochtones passe de « passable » à « bon » dans la prochaine évaluation de l'état du parc.

Objectif 1.2 : Les contributions, les récits et les langues des partenaires autochtones sont intégrés au parc national Elk Island.

Cibles

- Les cotes des indicateurs relatifs à l'intégration du savoir autochtone et à l'utilisation des langues autochtones s'améliorent dans la prochaine évaluation de l'état du parc.
- Le nombre de programmes d'interprétation qui soutiennent la communication des récits autochtones et leur narration par des Autochtones augmente d'ici trois ans.
- D'ici cinq ans, les langues autochtones sont intégrées à certains programmes, panneaux de signalisation et noms de lieux dans le parc.

Objectif 1.3 : Les débouchés socioéconomiques pour les peuples autochtones au parc national Elk Island sont améliorés.

Cibles

- L'indicateur des possibilités économiques pour les peuples autochtones s'améliore dans la prochaine évaluation de l'état du parc.
- Le recrutement de personnel autochtone augmente par rapport au niveau de référence de 2022, en particulier dans les communautés autochtones partenaires et dans la région de la capitale, Edmonton.
- Les possibilités de contrats et d'approvisionnement et les autres possibilités commerciales pour les partenaires autochtones augmentent par rapport aux niveaux de 2022.
- Le programme de marchandises et d'artisanat autochtones prend de l'ampleur et continue d'être soutenu par Parcs Canada.

Objectif 1.4 : Les liens qui unissent les partenaires autochtones à la terre sont maintenus, et il y a une présence autochtone durable dans le parc.

Cibles

- L'utilisation de l'aire culturelle autochtone augmente d'ici trois ans.
- La cote de l'indicateur d'accessibilité autochtone passe de « passable » à « bon » dans la prochaine évaluation de l'état du parc.

Stratégie clé 2 : Travailler à renforcer l'intégrité écologique dans le parc

Cette stratégie clé est axée sur le maintien et l'amélioration de l'intégrité écologique des écosystèmes du parc et de leurs ressources naturelles et culturelles, qui sont essentielles à l'existence du parc. Les mesures de gestion tiendront compte de la petite superficie du parc, des pressions du développement environnant, de la clôture périphérique qui limite les déplacements des grands animaux, et de l'absence d'incendies et de grands prédateurs. Les répercussions des changements climatiques s'ajoutent à la difficulté de gérer l'intégrité écologique et de protéger les ressources culturelles. Les objectifs liés à ces défis consistent à rétablir les processus écologiques qui contribuent à l'intégrité écologique de la forêt-parc à trembles et à la santé des populations d'ongulés. Les rôles du broutage, des incendies, de la prédation et des déplacements de la faune de part et d'autre des limites du parc resteront des considérations importantes.

L'abondance des espèces en péril, ainsi que des espèces ayant une importance sur les plans écologique et culturel, est élevée dans les Beaver Hills. Pendant la durée de ce plan, les recommandations issues des récents processus de planification liés aux espèces en péril du parc national Elk Island seront mises en œuvre, et les programmes de surveillance des espèces en péril continueront d'évoluer. Les efforts de gestion de Parcs Canada se concentreront par ailleurs sur la réduction des conflits entre les humains et les animaux sauvages. Les activités de gestion de ces conflits continueront d'être orientées vers des stratégies proactives, en particulier pour la gestion du castor, du bison et des carnivores.

En raison des changements importants qui se sont produits dans les systèmes aquatiques de la région au cours des cent dernières années, la surveillance de la santé des systèmes aquatiques, combinée à une stratégie de restauration des principaux plans d'eau du parc, sera un point de départ pour atténuer certaines de ces répercussions.

La prévention de l'introduction, de la propagation et de l'établissement d'espèces envahissantes dans le parc national Elk Island restera un élément crucial de la gestion du parc. De concert avec ses principaux partenaires, Parcs Canada continuera d'élaborer des programmes qui prévoient et priorisent systématiquement les mesures à prendre pour réduire la présence d'espèces envahissantes. Une stratégie de gestion des porcs sauvages sera élaborée et mise en œuvre, à la mesure des stratégies de gestion nationales, et cette stratégie décrira les mesures et les activités visant à atténuer la présence des porcs sauvages dans le parc national Elk Island. En outre, une approche de gestion des espèces aquatiques envahissantes sera établie et mise en œuvre afin de surveiller et de détecter ces espèces et de prévenir leur introduction et leur établissement dans les cours d'eau du parc. Des programmes éducatifs seront

élaborés et présentés aux visiteurs, afin de les sensibiliser à leur rôle dans la réduction de la présence globale des espèces envahissantes dans le parc.

Le parc national Elk Island accordera la priorité à l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie de gestion des ressources culturelles en déterminant quelles sont ces ressources, en comprenant et en communiquant leur importance selon les perspectives autochtones et occidentales, ainsi qu'en protégeant et prenant soin de ces ressources de façon respectueuse et appropriée du point de vue culturel.

. Parcs Canada reconnaît et respecte le fait qu'il existe dans le parc des sites culturels et spirituels autochtones qui ne sont connus que des peuples autochtones de la région. Pour cette raison, des pratiques de gestion appropriées et respectueuses seront mises en place en collaboration avec les partenaires autochtones.

Les initiatives de gestion, de conservation et de restauration des écosystèmes de Parcs Canada seront fondées sur les meilleures données scientifiques accessibles, le savoir autochtone et une approche adaptative qui prévoient l'évolution des pratiques de gestion en fonction de la surveillance et de la recherche. Là où les ressources naturelles et culturelles subissent des répercussions négatives liées à l'humain (par exemple, une utilisation humaine intense), ces répercussions seront gérées afin de réduire leurs effets.

Objectif 2.1 : Les écosystèmes terrestres sont rétablis.

Cibles

- L'étendue des prairies augmente pour atteindre entre 18 et 28 pour cent de la surface terrestre du parc.
- La moyenne annuelle de superficie brûlée demeure conforme aux cibles annuelles établies dans le plan de gestion des feux du parc national Elk Island.
- La cote pour l'état des prairies s'améliore, passant de « mauvais » à « passable » dans la prochaine évaluation de l'état du parc.
- La cote pour l'état des forêts s'améliore, passant de « passable » à « bon » dans la prochaine évaluation de l'état du parc.

Objectif 2.2 : Les habitats, les espèces et les relations trophiques dans le parc sont protégés et conservés.

Cibles

- La cote pour l'état de la population de wapitis et d'orignaux s'améliore, passant de « mauvais » à « passable » dans la prochaine évaluation de l'état du parc.
- Les mesures découlant de la surveillance des écosystèmes d'eau douce sont stables ou s'améliorent.
- Les stratégies proactives de coexistence entre les humains et les animaux sauvages entraînent une réduction des conflits avec ces animaux par rapport aux niveaux de 2022.
- Tous les habitats des espèces en péril sont identifiés et cartographiés.

Objectif 2.3 : Le parc national Elk Island maintient son rôle de chef de file dans la conservation du bison en Amérique du Nord.

Cibles

- L'état de la population de bisons s'améliore, passant de « mauvais » à « passable » dans la prochaine évaluation de l'état du parc.
- Le parc continue de contribuer à l'établissement et au renforcement des populations de bisons des prairies et de bisons des bois dans toute l'Amérique du Nord.

Objectif 2.4 : La présence d'espèces envahissantes est réduite dans l'ensemble du parc.

Cibles

- Le pourcentage de couverture des plantes envahissantes prioritaires diminue de 10 pour cent d'ici cinq ans.
- Les porcs sauvages ne se sont pas établis (n'est pas devenue une population autosuffisante qui se reproduit) dans le parc.
- Les espèces aquatiques envahissantes ne sont pas établies dans le parc.

Objectif 2.5 : Une compréhension améliorée des ressources culturelles du parc oriente la gestion du patrimoine culturel et naturel.

Cibles

- Les paysages culturels et leurs composantes sont mesurés dans la prochaine évaluation de l'état du parc.
- La cote pour l'état des édifices fédéraux du patrimoine s'améliore dans la prochaine évaluation de l'état du parc.

Stratégie clé 3 : Collaborer pour appuyer la durabilité écologique dans son ensemble

Cette stratégie clé est axée sur une approche intégrée à l'échelle du paysage, en collaboration avec des partenaires régionaux, afin d'appuyer les objectifs communs de conservation de la biodiversité, de durabilité écologique et de soutien à l'économie touristique. Parcs Canada continuera de jouer un rôle clé en collaborant avec l'organisme Beaver Hills Initiative afin de favoriser la conservation et la durabilité dans l'ensemble du paysage. Avec la désignation de la biosphère de Beaver Hills de l'UNESCO en 2016, il existe un potentiel renouvelé pour travailler à l'atteinte d'objectifs communs de connectivité écologique à l'échelle du paysage, d'intendance environnementale, de protection des ressources culturelles et d'établissement de relations respectueuses et mutuellement bénéfiques avec les peuples autochtones.

Parcs Canada continuera de jouer un rôle de chef de file dans la réussite de la biosphère. L'organisation est bien placée pour fournir une expertise spécialisée qui vient appuyer la collecte de connaissances, la recherche scientifique et l'échange de données. Parcs Canada continuera de jouer un rôle à l'égard des priorités pour la gestion de la biosphère. L'accent sera également mis sur la participation des communautés de la région de Beaver Hills afin qu'elles se sentent liées au parc.

L'atténuation des répercussions des espèces envahissantes, y compris les porcs sauvages, dans le parc national et dans l'ensemble de la biosphère, nécessite des stratégies régionales en collaboration avec les partenaires.

Reconnaissant qu'il existe de nombreux modèles de conservation différents, Parcs Canada tirera parti d'une variété de mécanismes de conservation pour aider à sauvegarder la riche biodiversité et à accroître la protection des caractéristiques naturelles de la région. Pour ce faire, Parcs Canada devra collaborer avec le gouvernement de l'Alberta, les comtés environnants, la biosphère de Beaver Hills, les partenaires autochtones et d'autres partenaires et organisations de conservation. Cette collaboration visera également à renforcer l'intégration du parc dans l'économie touristique régionale. Parcs Canada participera à la promotion du tourisme régional afin de favoriser un tourisme durable et à l'année dans la région de la biosphère de Beaver Hills, en collaboration avec des représentants du gouvernement de l'Alberta, du comté de Strathcona, du comté de Lamont, du comté de Beaver et des associations régionales axées sur le tourisme (par exemple, Explore Edmonton, Travel Alberta et Go East of Edmonton). Parcs Canada travaillera également avec ces partenaires touristiques pour promouvoir des pratiques de tourisme environnemental durable.

Parcs Canada créera des occasions de déterminer et de coordonner les mesures d'atténuation aux changements climatiques et d'adaptation à ceux-ci, et participera à ces activités. L'organisation continuera par ailleurs de participer aux processus régionaux d'évaluations d'impact et d'examen réglementaire concernant les projets proposés pouvant avoir des effets qui vont au-delà des limites du parc et qui

touchent l'intégrité écologique, les ressources culturelles et l'expérience du visiteur du parc. Il y aura un échange accru des données et des résultats de recherche, ainsi qu'une collaboration accrue dans les projets régionaux de recherche et de surveillance. Parcs Canada continuera de soutenir les perspectives autochtones dans la biosphère de Beaver Hills.

Objectif 3.1 : Les enjeux régionaux et environnementaux se rectifient grâce à la collaboration avec les partenaires de la biosphère, les résidents, le gouvernement provincial et les administrations municipales ainsi que les organismes de conservation en vue de soutenir l'intégrité et la durabilité écologiques dans la région.

Cibles

- Les programmes régionaux appuyés par Parcs Canada entraînent une diminution des conflits entre les humains et les animaux sauvages et une augmentation de la connectivité écologique à l'échelle du paysage par rapport aux niveaux de 2022.
- Grâce à la collaboration régionale avec les partenaires de la biosphère de Beaver Hills, la présence d'espèces envahissantes comme les porcs sauvages n'augmente pas dans le parc national Elk Island.
- La protection des espèces en péril et de leur habitat dans le parc national Elk Island, ainsi que le soutien continu aux programmes régionaux, contribuent au rétablissement des populations présentes de part et d'autre des limites du parc.

Objectif 3.2 : Grâce à la collaboration avec le gouvernement de l'Alberta, les comtés environnants, les partenaires autochtones, la biosphère de Beaver Hills et les partenaires de conservation, la connectivité globale à l'échelle du paysage, la conservation et l'intendance écologique de la biosphère de Beaver Hills sont améliorées.

Cibles

- La collaboration se poursuit avec le gouvernement de l'Alberta, les comtés environnants, les partenaires autochtones, la biosphère de Beaver Hills et les partenaires de conservation en vue d'atteindre des objectifs communs pour les aires protégées dans la région de la biosphère.

Objectif 3.3 : Les relations entre Parcs Canada et ses partenaires clés sont élargies et renforcées afin de promouvoir le tourisme régional dans la biosphère de Beaver Hills.

Cibles

- La collaboration entre les principaux partenaires touristiques et Parcs Canada pour promouvoir le tourisme durable à l'année dans la région est maintenue.

Stratégie clé 4 : Établir des liens et inspirer les gens

Cette stratégie clé vise à rapprocher les gens du patrimoine naturel et culturel du parc national Elk Island grâce à des expériences de grande qualité pour les visiteurs et à des initiatives de diffusion externe. Les besoins du public cible et les expériences souhaitées seront fondamentaux pour l'amélioration et la revitalisation continues des expériences proposées dans le parc. L'expérience du visiteur actuelle sera évaluée pour répondre aux besoins liés à l'augmentation de la fréquentation tout au long de l'année, aux changements dans les habitudes d'utilisation des visiteurs et aux pressions exercées par ceux-ci. L'évaluation prendra en compte de nombreux aspects des expériences existantes et souhaitées, notamment les marchés cibles, les capacités sociales et écologiques ainsi que les infrastructures. Ces efforts appuieront l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie renouvelée d'expérience du visiteur pour le parc.

Les taux de fréquentation du parc seront activement surveillés et gérés afin de maintenir une utilisation durable et des niveaux élevés de satisfaction des visiteurs. Parcs Canada s'efforcera de trouver des approches pour s'assurer que les possibilités offertes aux visiteurs dans le parc reposent sur une compréhension accrue de l'utilisation qui en est faite par les visiteurs, des répercussions culturelles et écologiques potentielles, de la capacité spatiale limitée du parc, de l'état et des caractéristiques des

installations et de l'infrastructure, et de la sécurité des visiteurs, afin de s'assurer que les possibilités offertes aux visiteurs sont durables et accessibles aux personnes ayant des capacités, des identités sociales, des antécédents et des intérêts différents. Ces efforts appuieront une utilisation viable par les visiteurs et guideront l'adoption d'approches pour la gestion de l'utilisation par les visiteurs. Un programme de surveillance visant à mesurer les répercussions éventuelles de la fréquentation sur l'intégrité écologique permettra d'améliorer la compréhension et les mesures de gestion adaptative. Les visiteurs auront également davantage d'occasions de se renseigner au sujet des efforts de conservation entrepris à Elk Island et de leur rôle en matière d'intendance environnementale dans le parc. L'affluence dans les secteurs les plus populaires sera gérée de façon à réduire la congestion, à mettre la sécurité publique et l'intégrité écologique en priorité ainsi qu'à offrir des expériences de qualité. Parcs Canada étudiera des possibilités d'utiliser de nouveaux moyens de transport jusqu'au parc. Pour une mise en œuvre réussie de cette stratégie, la collaboration et le soutien des intervenants et des partenaires seront nécessaires.

Les investissements dans les infrastructures destinées aux visiteurs viseront à améliorer l'accessibilité et à créer un environnement sûr et inclusif pour les visiteurs et le personnel. Des principes de conception adaptative seront intégrés aux installations nouvelles ou rénovées du parc, conformément aux pratiques exemplaires et aux normes d'accessibilité et en collaboration avec les personnes en situation de handicap. Pour faire suite à l'audit de l'accessibilité et de la conception universelle dans le secteur du lac Astotin, un audit de l'accessibilité sera effectué pour le reste de l'infrastructure et des installations destinées aux visiteurs dans le parc.

Parcs Canada a l'occasion de donner une nouvelle vocation à l'ancien terrain de golf de façon à faire correspondre la nouvelle utilisation au présent plan directeur et aux priorités de Parcs Canada. Afin de déterminer l'utilisation qui sera faite du terrain de golf, des activités de mobilisation seront réalisées avec les partenaires autochtones, les comtés environnants, le gouvernement de l'Alberta, d'autres intervenants et le public.

Au cours des dix prochaines années, Parcs Canada s'efforcera d'accroître les liens entre les publics régionaux et nationaux et le parc national Elk Island grâce à une approche globale en matière de communications, de diffusion externe, de promotion et de marketing. En outre, une série d'occasions innovantes, avec personnel, sans personnel et virtuelles, seront créées pour les publics cibles. Cette mesure incitera les gens à se renseigner sur cette destination touristique exceptionnelle, à la visiter et à créer leurs propres liens significatifs avec le parc, en particulier pendant les saisons intermédiaire et hivernale. Les activités de diffusion externe comprendront la promotion et la présentation du parc national Elk Island sur des plateformes en ligne, des médias et des films régionaux et nationaux. Parcs Canada continuera à faciliter et à encourager le travail bénévole de membres du public et d'organismes communautaires dans le parc.

Objectif 4.1 : L'appréciation des visiteurs et leurs liens avec le parc national Elk Island sont maintenus grâce à un grand choix d'expériences et de services agréables, accessibles et inclusifs.

Cibles

- 85 pour cent des visiteurs interrogés déclarent que le parc est important à leurs yeux.
- 90 pour cent des visiteurs interrogés déclarent que leur bien-être émotionnel, social et physique s'est amélioré grâce à leur visite du parc.
- L'indicateur de l'appréciation des visiteurs s'est amélioré avec une tendance à la hausse dans la prochaine évaluation de l'état du parc.

Objectif 4.2 : Les expériences de qualité pour les visiteurs sont améliorées grâce à des stratégies efficaces de gestion de l'utilisation par les visiteurs assurant la protection des écosystèmes du parc.

Cibles

- 90 pour cent des visiteurs interrogés sont satisfaits dans l'ensemble de leur visite du parc.
- 75 pour cent des visiteurs interrogés considèrent qu'ils ont appris au sujet du patrimoine naturel du parc.

Objectif 4.3 : Les biens bâtis sont entretenus afin d'appuyer les objectifs du plan directeur.

Cibles

- La tendance de l'indicateur des biens bâtis et des bâtiments patrimoniaux s'améliore dans la prochaine évaluation de l'état du parc.
- La tendance de la cote liée à l'indicateur des terrains et des installations destinées aux visiteurs s'améliore dans la prochaine évaluation de l'état du parc.

Objectif 4.4 : Des paramètres d'accessibilité et d'inclusivité sont établis et montrent une amélioration conformément à l'objectif et aux principes de la *Loi canadienne sur l'accessibilité*.

Cibles

- Les recommandations de l'audit de l'accessibilité et de la conception universelle du parc national Elk Island (aire de fréquentation diurne Astotin) sont mises en œuvre.
- Les options accessibles et inclusives permettant aux visiteurs de découvrir le parc sont améliorées comparativement aux options de 2022.

Objective 4.5 : Les publics régionaux et nationaux sont conscients de l'importance naturelle et culturelle du parc national Elk Island.

Cibles

- Un éventail des occasions innovantes, avec personnel, sans personnel et virtuelles, qui permettent aux publics cibles d'en savoir plus sur le parc et de créer un lien avec celui-ci, est maintenu comparativement à 2022.
- La visibilité dans un éventail diversifié de plateformes en ligne, de médias et de films régionaux et nationaux présentant le parc est maintenue comparativement aux niveaux de 2022.

Stratégie clé 5 : Réagir et s'adapter aux changements climatiques

Cette stratégie clé vise à réagir et à s'adapter aux répercussions des changements climatiques sur les écosystèmes du parc ainsi que ses ressources culturelles, ses biens bâtis et ses installations destinées aux visiteurs. Parcs Canada s'engage à protéger les écosystèmes des parcs dans l'intérêt des générations futures en faisant preuve de leadership dans l'exercice d'activités durables et dans la gestion adaptative en réponse aux changements climatiques.

Les efforts de Parcs Canada seront axés sur une compréhension accrue des répercussions des changements climatiques dans le parc, et des mesures adaptatives seront prises pour atténuer ces répercussions dans la mesure du possible. Le programme de surveillance de l'intégrité écologique du parc sera examiné, afin de cerner les lacunes dans les données et les possibilités de mieux comprendre les répercussions des changements climatiques sur l'écosystème du parc. Sur la base de cet examen, des mises à jour seront apportées au programme de surveillance écologique avant la prochaine évaluation de l'état du parc national Elk Island. La vulnérabilité des ressources culturelles aux répercussions des changements climatiques sera également évaluée en tenant compte du savoir et des perspectives autochtones. Une compréhension accrue des répercussions des changements climatiques contribuera également à créer des possibilités efficaces pour les visiteurs et des approches de gestion de l'utilisation par les visiteurs qui sont viables.

Au cours des dix prochaines années, le personnel s'efforcera de réduire l'empreinte carbone du parc. Des mesures d'atténuation opérationnelles et des mesures visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre seront prises afin d'accroître la durabilité de l'exploitation du parc. Il s'agira notamment de favoriser la conception, la construction et l'entretien durables des infrastructures et des installations destinées aux visiteurs. Conformément à l'engagement pris par le gouvernement du Canada pour écologiser les opérations gouvernementales, Parcs Canada réalisera également des progrès dans la transition vers des biens immobiliers, des parcs de véhicules, des services et des opérations à faible teneur en carbone, durables et résilients aux changements climatiques.

Parcs Canada élargira son réseau et ses collaborations avec des partenaires autochtones, des institutions et des organismes ayant une expertise en matière de changements climatiques. Cette mesure favorisera la compréhension du parc et la prise de mesures pour contrer les répercussions des changements climatiques. De plus, Parcs Canada travaillera de concert avec les groupes régionaux afin de collaborer aux initiatives relatives aux changements climatiques qui sont bénéfiques pour le parc et la biosphère, voire de coordonner celles-ci.

Objectif 5.1 : La compréhension des répercussions des changements climatiques sur les écosystèmes du parc, les ressources culturelles, les biens bâtis et les installations destinées aux visiteurs s'améliore.

Cibles

- De nouveaux travaux sont entrepris par Parcs Canada pour favoriser la compréhension des répercussions écologiques des changements climatiques sur l'écosystème du parc depuis 2022.
- Des mesures d'adaptation visant à atténuer les répercussions des changements climatiques sur les ressources écologiques et culturelles sont mises en œuvre, et leur nombre augmente.
- La résilience des infrastructures du parc par rapport aux répercussions des changements climatiques augmente depuis 2022.

Objectif 5.2 : Les approches écologiques et les approches à faible émission de carbone sont intégrées de manière exhaustive dans l'exploitation, la gestion des biens et les services du parc, conformément à la *Stratégie pour un gouvernement vert* et à la *Stratégie de développement durable* de Parcs Canada.

Cibles

- Les émissions de gaz à effet de serre provenant de l'exploitation du parc sont en baisse par rapport aux niveaux de 2005 et de 2006.

7.0 Zonage et réserve intégrale désignée

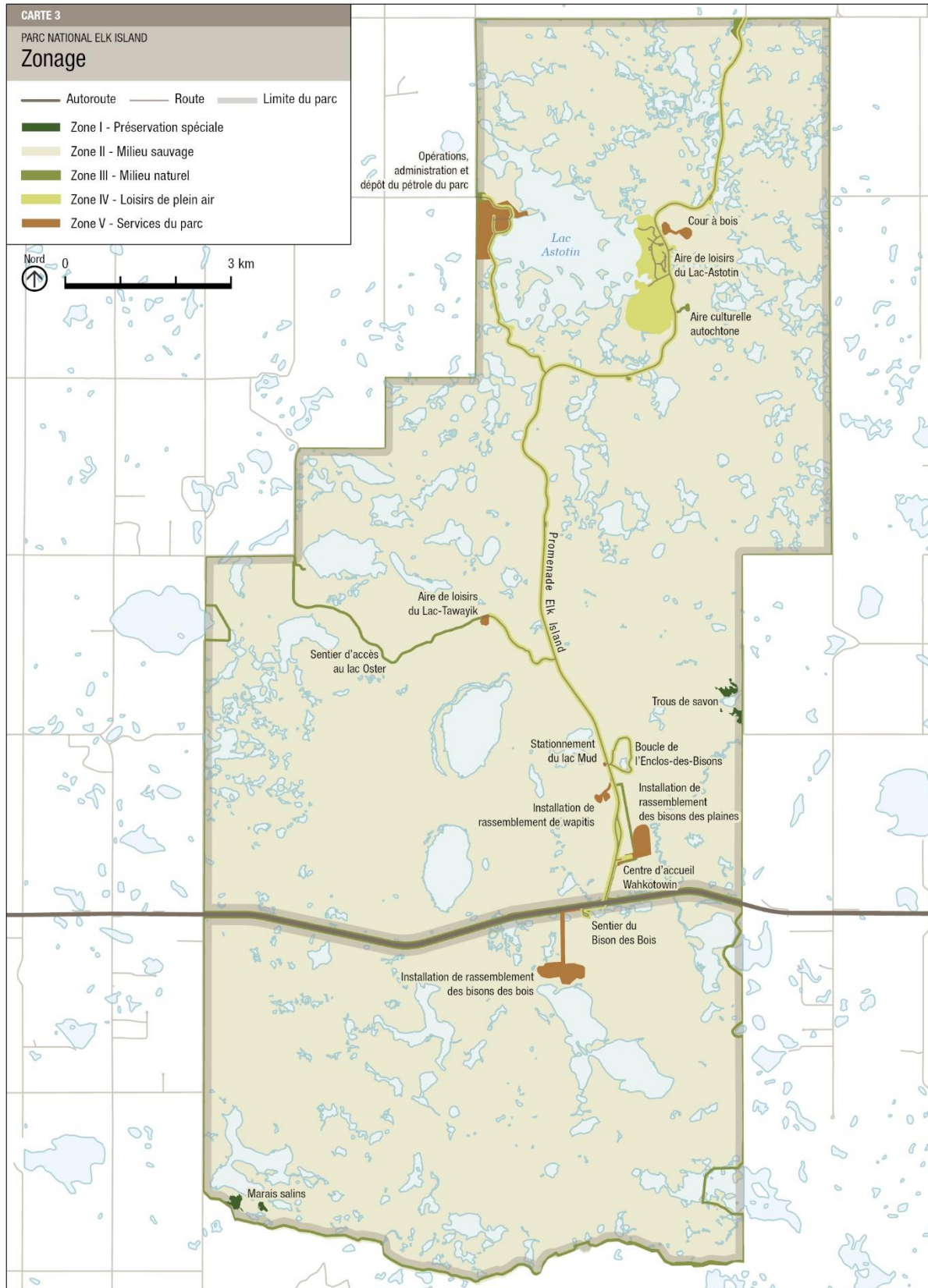
Le zonage est un outil de gestion important qui appuie la vision pour le parc Elk Island en orientant l'utilisation par les visiteurs vers les endroits appropriés et en assurant la protection des aires naturelles ou culturelles sensibles ou rares.

Le système de zonage des parcs nationaux de Parcs Canada est une méthode intégrée de classification des terres et des eaux dans un parc national. Il permet de désigner des endroits où des activités particulières peuvent être réalisées sur terre et sur l'eau, en fonction de la capacité d'appuyer celles-ci. Le système de zonage se divise en cinq catégories :

- Zone I – Préservation spéciale
- Zone II – Milieu sauvage
- Zone III – Milieu naturel
- Zone IV – Loisirs de plein air
- Zone V – Services du parc

Les cinq classifications de zonage sont applicables dans le parc national Elk Island.

Carte 3 : Zonage du parc national Elk Island



Le zonage dans le parc national Elk Island (carte 3 : Zonage du parc national Elk Island) a été modifié par rapport au plan directeur de 2011 afin de tenir compte des nouvelles connaissances et des pressions causées par la fréquentation.

Modifications au zonage :

- Le niveau de protection des trous de savon et des marais salins a été augmenté. Il s'agit de caractéristiques naturelles uniques et importantes du parc qui étaient auparavant classifiées comme des secteurs écologiquement fragiles. Des analyses plus approfondies ont toutefois permis de déterminer que ces caractéristiques naturelles nécessitaient un plus haut degré de protection et sont donc classifiées comme zone 1 dans le présent plan directeur.

Zone I – Préservation spéciale : inclut des secteurs ou éléments particuliers qui nécessitent une protection spéciale parce qu'ils contiennent ou abritent des caractéristiques naturelles ou culturelles uniques, menacées ou en voie de disparition, ou parce qu'ils comptent parmi les exemples les plus représentatifs d'une région naturelle. Cette désignation peut par ailleurs être utilisée pour protéger des secteurs qui sont trop fragiles pour supporter l'aménagement d'installations ou une forte affluence. Les visiteurs peuvent néanmoins profiter d'activités qui leur permettent de découvrir les ressources uniques et d'en apprendre davantage sur celles-ci, sans toutefois porter atteinte à leur valeur. Lorsque la fragilité d'un secteur empêche d'y donner accès, tous les efforts sont faits pour offrir aux visiteurs du parc des programmes hors site appropriés et des expositions montrant les caractéristiques exceptionnelles de l'endroit. Dans les secteurs de zone I, la gestion se fait dans un souci particulier de préservation. L'accès et la circulation en véhicule à moteur y sont interdits.

Le parc comporte deux secteurs de zone I qui englobent moins de 1 pour cent de sa superficie. L'accès du public à ces secteurs sera strictement contrôlé. Voici les secteurs classés zone I.

- Trous de savon
 - Les trous de savon sont une formation hydrogéologique peu commune que l'on trouve dans les prairies canadiennes, formées par la pression d'un puits artésien. Ces sols mal drainés abritent une communauté particulière d'herbes alcalines et peuvent constituer une source importante de minéraux pour les ongulés et d'autres animaux.
- Marais salins
 - Les marais salins sont les milieux humides les plus rares du parc, et ils abritent des communautés écologiques uniques.

Zone II – Milieu sauvage : inclut des secteurs qui représentent bien une région naturelle et qui sont conservés à l'état sauvage. Les loisirs de plein air y sont autorisés uniquement s'ils ne nuisent pas au caractère sauvage du parc. L'accès et la circulation en véhicule à moteur sont interdits. Ainsi, 96 pour cent de la superficie du parc national Elk Island se trouve dans la zone II. De ce chiffre, 16 pour cent est constitué de milieux aquatiques et 84 pour cent de milieux terrestres.

Zone III – Milieu naturel : inclut des secteurs gérés comme des milieux naturels qui permettent aux visiteurs de découvrir les valeurs du patrimoine naturel et culturel en pratiquant des activités de plein air nécessitant un minimum de services ainsi que des installations rustiques. L'accès en véhicule à moteur, là où il est autorisé, est contrôlé. Dans le parc national Elk Island, moins de 2 pour cent de la superficie se trouve dans la zone III, soit :

- une zone tampon de 25 m le long de la clôture de délimitation, à l'intérieur;
- le sentier d'accès au camping du Lac-Oster;
- l'aire culturelle autochtone.

Zone IV – Loisirs de plein air : inclut des secteurs convenant à une vaste gamme d'activités qui permettent aux visiteurs de mieux comprendre le patrimoine du parc, d'en apprécier toute la valeur et d'en profiter. Des services et des installations essentiels connexes sont également fournis de manière à ce qu'ils nuisent le moins possible à l'intégrité écologique du parc. L'accès direct en véhicule à moteur est autorisé. Dans le parc national, moins de 2 pour cent de la superficie se trouve dans la zone IV, soit :

- la promenade Elk Island et les stationnements des points de départ de sentiers;
- le chemin d'accès au sentier du Bison-des-Bois et le stationnement du point de départ du sentier, du côté sud de l'autoroute 16;
- la route West Gate;
- la boucle de l'enclos des bisons des plaines;
- le secteur du lac Astotin, qui comprend le terrain de golf.

Zone V – Services du parc : inclut une concentration de services aux visiteurs et d'installations de soutien. Les principales opérations et fonctions administratives du parc peuvent également se retrouver dans cette zone. Dans le parc Elk Island, moins de 1 pour cent de la superficie se trouve dans la zone V, soit :

- le centre d'accueil Wahkotowin;
- le Centre administratif et le complexe opérationnel du parc, la lagune, le dépôt de pétrole et les résidences du personnel à l'ouest du lac Astotin;
- trois installations de rassemblement des animaux (wapitis, bisons des prairies et bisons des bois) et les voies d'accès à ces installations;
- l'aire de loisirs du Lac-Tawayik;
- le stationnement du lac Mud.

Le directeur du parc peut autoriser l'accès en véhicule motorisé dans toute zone à des fins administratives et opérationnelles.

Secteurs écologiquement et culturellement fragiles

La politique de Parcs Canada permet la désignation de secteurs écologiquement et culturellement fragiles qui s'ajoutent au système de zonage. Cette désignation s'applique à de petits secteurs qui contiennent des ressources importantes et fragiles nécessitant une protection spéciale et une gestion de l'accès des visiteurs pour en protéger les ressources. La désignation d'un secteur écologiquement et culturellement fragile garantit que les valeurs à l'origine de cette désignation seront protégées et respectées au moment de prendre toute décision ou d'appliquer toute mesure de gestion.

Six types de caractéristiques ont été désignées comme secteurs écologiquement fragiles au parc national Elk Island. Toutes ces caractéristiques sont situées dans la zone II, mais les services ou installations rudimentaires tels que les quais, les emplacements de camping sauvage ou les toilettes à compostage n'y sont pas autorisés. Les secteurs écologiquement fragiles du parc sont les suivants.

- Dunes
 - Les dunes sont des communautés végétales rares en raison de l'étendue limitée des sols sablonneux dans les Beaver Hills. Ces sols sont naturellement exposés à trois endroits dans le parc : au sud-est du lac Moss, à l'extrémité sud-ouest du sentier du Bison-des-Bois et sur la rive ouest du lac Walter.
- Tourbières oligotrophes et tourbières minérotrophes
 - Les tourbières oligotrophes et les tourbières minérotrophes, également appelées milieux humides à conifères et milieux humides à feuillus, sont des communautés végétales rares en raison de l'étendue limitée des conditions hydrologiques nécessaires à leur existence dans les Beaver Hills. Ces milieux humides abritent des communautés écologiques uniques.
- Forêt mixte ancienne
 - Le secteur le plus représentatif de la forêt mixte ancienne se trouve dans la partie nord du parc. Il abrite une communauté écologique particulière caractérisée par des épinettes blanches, des trembles et des bouleaux matures.
- Communautés de bouleaux blancs
 - Les communautés de bouleaux blancs sont rares dans les Beaver Hills et soutiennent une communauté écologique hors du commun. Dans le parc, elles se trouvent dans des

peuplements denses et fermés isolés, et elles sont surtout présentes sur la rive ouest du lac Tawayik.

- Dépôts salins et sources d'eau naturels
 - Plusieurs sources du parc offrent des minéraux aux ongulés. La chimie de l'eau des sources favorise également une végétation incomparable.
- Îles du lac Astotin
 - Les îles du lac Astotin représentent un habitat de nidification et de repos important pour de nombreuses espèces d'oiseaux aquatiques du parc.

Les secteurs culturellement fragiles sont pris en compte dans toutes les décisions de gestion du parc. Un relevé a été entrepris, et ces secteurs font toujours l'objet d'une surveillance. D'autres approches de gestion des secteurs culturellement fragiles sont décrites dans la section des stratégies clés du présent plan. Elles mettent l'accent sur la protection, la surveillance et une compréhension accrue de ces secteurs et de ces ressources.

8.0 Résumé de l'évaluation environnementale stratégique

Les plans directeurs de tous les parcs nationaux font l'objet d'une évaluation environnementale stratégique qui aide à comprendre les risques d'effets cumulatifs. Cette compréhension contribue à la prise de décisions fondées sur des données probantes à l'appui du maintien ou du rétablissement de l'intégrité écologique tout au long de la période visée par le plan. L'évaluation environnementale stratégique du plan directeur du parc national Elk Island a pris en compte les répercussions possibles des changements climatiques, des activités locales et régionales à l'extérieur du parc, de la hausse attendue de la fréquentation et des propositions décrites dans le plan directeur. Cette évaluation a permis d'évaluer les incidences potentielles sur différents aspects de l'écosystème, notamment la santé des écosystèmes des forêts et des prairies, la connectivité des paysages, les écosystèmes d'eau douce, les populations de grands mammifères et les espèces en péril. Il est difficile de préserver l'intégrité des écosystèmes terrestres et aquatiques du parc étant donné sa petite taille et le fait qu'il soit clôturé. La clôture limite la disponibilité de l'habitat ainsi que les déplacements de trois espèces clés et elle ralentit les déplacements de plusieurs autres espèces.

Les indicateurs de l'intégrité écologique relatifs à la santé des écosystèmes des forêts et des prairies sont principalement cotés de « médiocres » à « passables » dans *l'Évaluation de l'état du parc national Elk Island 2019*. L'absence de feux, les changements climatiques, les répercussions du broutage, la hausse de la fréquentation et les espèces envahissantes pourraient nuire davantage à cette intégrité. Le plan directeur définit des objectifs pour la gestion des populations d'ongulés, la gestion du feu dans le paysage et la gestion des espèces envahissantes afin de répondre aux préoccupations liées aux habitats terrestres. Quant à la compréhension des répercussions de l'activité humaine sur les ressources environnementales du parc, la gestion de certains effets de la fréquentation et des conflits entre humains et animaux sauvages sera réduite grâce à des outils tels que le plan de gestion de l'utilisation par les visiteurs et à des initiatives régionales. Le plan directeur mentionne la surveillance de la santé des écosystèmes d'eau douce de même qu'une stratégie de remise en état des plans d'eau clés et une cible de préservation des mesures de surveillance visant à protéger les écosystèmes aquatiques. Des outils d'évaluation de la vulnérabilité et des risques liés aux changements climatiques seront également mis en œuvre pour cerner les effets potentiels et les solutions liés à la gestion du parc. Les recommandations faites dans le cadre du processus de planification des espèces en péril du parc Elk Island seront appliquées, et le personnel coordonnera la situation en collaboration avec des organismes partenaires régionaux pour conserver ou augmenter la taille des populations d'espèces en péril dans la biosphère. L'évaluation environnementale stratégique mentionne d'autres mesures d'atténuation et stratégies, y compris la détermination des lacunes en matière d'information qui nuisent à la compréhension des répercussions d'origine anthropique sur les écosystèmes terrestres et aquatiques.

Même si son périmètre est délimité par une clôture, le parc joue un rôle essentiel en tant qu'aire protégée centrale au sein de la biosphère de Beaver Hills de l'UNESCO, et constitue une aire protégée d'importance

au sein d'un écosystème gravement menacé. La conservation régionale des écosystèmes d'eau douce et l'amélioration de la connectivité entre les aires protégées à l'intérieur et à l'extérieur de la biosphère constituent une priorité commune de Parcs Canada au parc national Elk Island et de ses partenaires régionaux. Parcs Canada continuera de jouer un rôle de chef de file dans la réussite de la biosphère. Il devra collaborer avec le gouvernement de l'Alberta, les partenaires autochtones, la biosphère de Beaver Hills ainsi que d'autres partenaires et organismes par l'entremise de divers mécanismes de conservation qui aideront à préserver la riche biodiversité et à augmenter la protection des caractéristiques naturelles de la région.

Les partenaires autochtones, les intervenants et le public ont eu l'occasion de faire des commentaires sur l'ébauche du plan directeur et sur le résumé de l'ébauche d'évaluation environnementale stratégique. Les commentaires recueillis auprès du public, des groupes autochtones et des intervenants ont été intégrés à l'évaluation environnementale stratégique et au plan directeur lorsque cela était pertinent.

L'évaluation environnementale stratégique a été réalisée conformément à la *Directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes (2010)* et a permis l'évaluation de la contribution du plan directeur à la *Stratégie fédérale de développement durable*. Les projets individuels entrepris pour mettre en œuvre les objectifs du plan directeur sur le site seront évalués afin de déterminer si une évaluation d'impact est requise en vertu de la *Loi sur l'évaluation d'impact* ou d'une législation subséquente. Le plan directeur appuie les objectifs de la *Stratégie fédérale de développement durable* à savoir l'écologisation du gouvernement, les lacs et rivières en santé, la gestion durable des terres et des forêts, des populations d'animaux en santé, rapprocher les Canadiens et les Canadiennes de la nature et des collectivités saines et sécuritaires.

De nombreux effets environnementaux positifs sont attendus en ce qui concerne la mise en œuvre du plan directeur, notamment une meilleure compréhension de l'importance et de la valeur des ressources culturelles dans le parc, des occasions d'apprentissage facilitées, une contribution à la conservation à l'échelle du paysage, un sentiment d'appartenance accru, la fourniture et le contrôle des services, ainsi que des retombées économiques. Par la mise en œuvre de mécanismes tels que les évaluations d'impacts à l'échelle du projet, la collaboration avec les partenaires régionaux en matière de connectivité, la restauration de secteurs ciblés de forêts et d'habitats des prairies ainsi que la gestion d'espèces prioritaires, aucun effet environnemental négatif important n'est anticipé en ce qui concerne la mise en œuvre du plan directeur.